



Le 7 mai

Halte aux inégalités de santé !

Les inégalités socio-économiques de santé perdurent : à partir de 35 ans, les hommes cadres vivent en moyenne six ans de plus que les ouvriers, et cet écart est de trois ans chez les femmes ! Si cela est dû majoritairement aux déterminants de santé, aux conditions de vie et de travail, les difficultés d'accès aux soins renforcent ces inégalités !

Des mesures d'urgence s'imposent :

- supprimer tous les Restes À Charge (RAC) : franchises, forfaits et ticket modérateur.
- supprimer tous les autres frais induits : dépassements d'honoraires (fin du secteur 2), délais de carence pour les congés maladie, parkings payants dans les établissements de santé.
- mieux prendre en compte les aides aux Affections de Longues Durée (ALD), aux déplacements sanitaires, aux aidants.
- améliorer et développer une santé de proximité pour limiter les frais et les dangers liés à l'explosion des déplacements : créer partout une santé de premier recours notamment avec les centres de santé à but non lucratif. maintenir, développer et améliorer tous les services hospitaliers.

Et que fait le gouvernement : le contraire en appliquant à la lettre l'objectif de réduction des budgets publics. Après le doublement des franchises, il voudrait s'en prendre aux ALD, aux arrêts de travail ... sans parler de la taxe lapin ! Alors qu'il faudrait aller vers la prise en charge des soins à 100 % par la sécurité sociale, il organise des transferts vers les complémentaires dont les tarifs explosent ! Les services hospitaliers de proximité ferment (maternité, urgences en particulier) obligeant à des déplacements coûteux et aboutissant au renoncement aux soins !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité est partie prenante de la pétition lancée par Convergence des Services Publics « [En finir avec les restes à charge pour les malades !](#) » et appelle ses comités à développer les initiatives de promotion de cette pétition en lien avec les autres organisations partenaires de Convergence.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landassfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org